

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
11 au 30 avril 2025

Le chiffre à retenir

83%
**Le pourcentage
d'entreprises évoluant
dans l'informel**

Dans son dernier rapport consacré à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), la Banque mondiale (BM) révèle qu'au Maroc, 83% des entreprises opèrent dans l'informalité, un taux parmi les plus élevés de la région. Ce chiffre dépasse largement ceux observés en Jordanie (50%) et au Liban (40%), soulignant l'ampleur du phénomène au sein de l'économie

marocaine.

Selon la BM, cette prédominance de l'informalité a des répercussions significatives sur la productivité et la compétitivité du secteur privé : les entreprises marocaines les plus productives peinent à accroître leur part de marché, limitant leur contribution à la croissance économique. Par ailleurs, l'accès au financement reste concentré sur les grandes entreprises établies, tandis que les TPME, souvent informelles, éprouvent des difficultés d'accès au système bancaire.

Selon le rapport, l'investissement dans le capital humain et physique est également plus faible au Maroc, où seules 13,8% des entreprises investissent dans le capital physique et 8,8% proposent des formations structurées à leurs employés, par rapport à la moyenne régionale, obérant l'innovation et la croissance de la productivité. La sous-représentation des femmes sur le marché du travail (taux d'activité de 18%) conduit également à des pertes pour l'économie marocaine.

Enfin, l'informalité pèse sur les recettes fiscales, affaiblissant la capacité de l'Etat à investir dans des infrastructures, les services publics ou la formation. La réduction de dépendance à un secteur informel étendu constitue un défi si ce n'est le défi majeur, notamment dans le cadre des quatre grands chantiers du pays (Mondial 2030, Etat social, reconstruction post séisme et transition écologique).

Visites officielles

Le Ministre Laurent Saint-Martin s'est rendu au Maroc, le 25 avril, dans le cadre d'une visite consacrée à l'organisation de la Coupe du Monde 2030 par le Maroc

Laurent Saint-Martin, Ministre délégué en charge du Commerce Extérieur et des Français de l'Étranger s'est rendu au Maroc, le 25 avril, accompagné de parlementaires et d'une délégation d'entreprises, afin de renforcer les coopérations entre la France et le Maroc en matière d'organisation de grands événements sportifs internationaux, le Royaume accueillant prochainement la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030 co-organisée avec l'Espagne et le Portugal.

Sur le volet « Coupe du Monde 2030 », le Ministre et M. Faouzi Lekjaa, Président de la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), Président du Comité d'organisation de la Coupe du Monde et Ministre en charge du Budget, ont lancé le comité d'organisation franco-marocain d'appui à l'organisation de la Coupe du Monde 2030 réunissant : côté marocain, la FRMF et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM); et côté français, le Medef International et l'équipe économique France au Maroc (Bpifrance, Business France, AFD, Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc). Cette task-force a pour vocation de créer un cadre d'échange d'expertises entre les écosystèmes « Coupe du monde 2030 » et « Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 », tout en créant des opportunités d'affaires pour les entreprises marocaines et françaises. En outre, le Ministre et le Président F. Lekjaa ont ouvert le forum d'affaires Maroc-France « Coupe du Monde 2030 », premier forum thématique sur la Coupe du Monde, co-organisé par Bpifrance, la CGEM et la Fédération. Ce forum a réuni près de 400 participants, institutionnels, opérateurs et entreprises marocaines et françaises, et permis de favoriser l'échange d'expertises en matière d'organisation de grands événements sportifs (infrastructures, tourisme, événementiel sportif, etc.). Enfin, à Casablanca, le Ministre a échangé avec le Wali, Mohamed Mhidia, sur les grands projets d'infrastructures engagés par la région en vue de l'accueil de la Coupe du Monde 2030, notamment l'extension de la ligne à grande vitesse vers Marrakech, la création d'un RER et la construction du grand « Stade Hassan II » à Benslimane, le plus grand au monde avec une capacité de 115 000 places.

Plus largement, le Ministre Laurent Saint-Martin s'est entretenu avec plusieurs représentants du gouvernement du Royaume du Maroc, M. Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce, et M. Karim Zidane, Ministre en charge de l'Investissement, de la Convergence et l'Évaluation des Politiques Publiques, pour renforcer le partenariat économique bilatéral, dont l'ambition a été réhaussée et renouvelée lors de la visite d'État en octobre 2024.

La France pays à l'honneur de la 17^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM)

Le Ministre délégué en charge de l'Europe, Benjamin Haddad, s'est rendu au Maroc les 21 et 22 avril pour participer à la 17^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture du Maroc à Meknès, où la France était mise à l'honneur dans le cadre de l'année croisée agricole France – Maroc 2025.

Lors de l'inauguration du salon, le Prince Moulay El Hassan s'est rendu, aux côtés du Ministre Benjamin Haddad et de M. Ahmed El Bouari, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, sur le « Pavillon France » qui, reflétant la forte mobilisation française, a rassemblé 50 exposants et une délégation de près de 300 personnes (opérateurs de l'équipe économique France, représentants du secteur agricole français, collectivités territoriales – régions AURA et Occitanie).

A l'occasion d'un événement de valorisation de la coopération franco-marocaine dans le secteur agricole, les ministres français et marocain ont rappelé la force du partenariat d'exception dans le secteur agricole renouvelé en 2024 lors de la visite d'Etat, et souhaité que l'année croisée agricole France Maroc 2025 permette de multiplier et d'opérationnaliser les partenariats entre institutions, filières et entreprises des deux pays pour répondre à l'enjeu de sécurité alimentaire dans nos pays et en Afrique. Ils ont ensuite présidé la signature d'un accord renforçant la coopération entre l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA – Maroc) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD – France) et d'une convention de partenariat entre l'interprofession marocaine de l'olive (Interprolive) et l'association Olive avenir, au service du développement et de la valorisation des filières oléicoles française et marocaine.

Les nombreuses conférences organisées à l'occasion du Salon ont démontré la vitalité des partenariats institutionnels et professionnels entre les deux pays.

La Présidente de région Valérie Péresse était au Maroc du 22 au 25 avril afin de renforcer la coopération entre régions franciliennes et marocaines

En visite officielle au Maroc, la Présidente de la Région Île de France, Valérie Péresse a conduit une délégation politique et économique dans le cadre d'un programme centré sur trois priorités partagées avec les régions marocaines partenaires : le développement durable, l'éducation et l'innovation. Cette mission s'est traduite par la signature de nouvelles feuilles de routes avec les régions de Casablanca-Settat et de Marrakech-Safi.

Un petit-déjeuner économique a été organisé au siège de la CFCIM, en présence de représentants institutionnels français et marocains (Business France, French Tech, Bpifrance, Centre Régional d'Investissement, Direction des Douanes et des Impôts, Technopark). A cette occasion sept PME franciliennes innovantes dans les domaines de la transition énergétique, de l'IA, des technologies urbaines et du traitement de données ont présenté leur cœur de métier, avec l'objectif s'implanter ou de nouer des partenariats locaux.

Coopération décentralisée : déplacement du maire de Montpellier au Maroc du 21 au 25 avril

Michaël Delafosse, maire de Montpellier, accompagné d'une délégation d'élus et d'acteurs économiques et culturels, a effectué une visite officielle au Maroc du 21 au 25 avril pour une mission de valorisation des initiatives du territoire montpellierain et le renouvellement de son jumelage avec Fès. Le 24 avril, le Maire et son équipe se sont entretenus avec le Ministre chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des Politiques Publiques Karim Zidane. L'entretien a permis d'échanger sur différentes pistes de collaborations économiques alors que Montpellier compte une importante diaspora marocaine. Le Maire était notamment accompagné de MGH Energy, entreprise montpelliéraine spécialiste des carburants de synthèse pour un transport décarboné.

Activités macroéconomiques & financières

Conjoncture T1 2025 : ressaut de l'activité hors agriculture, soutenue par les services et les industries extractives.

Selon la dernière [note de conjoncture](#) du Haut-Commissariat au Plan, le Maroc a enregistré une croissance de +4,2% au premier trimestre 2025 en glissement annuel, portée principalement par le dynamisme de la valeur ajoutée hors agriculture (+4,2%). Cette performance résulterait d'une demande intérieure soutenue, conjuguée à l'atténuation de la contribution négative de -1,1 point du commerce extérieur. Les principaux moteurs sectoriels de la croissance présentent tous une dynamique positive, en particulier les secteurs marchands avec l'hébergement (+13,2%), la construction (+6,4%), et les industries extractives (+6,7%) A l'inverse, l'industrie manufacturière aurait affiché une moindre contribution, pénalisée par un environnement commercial extérieur moins favorable.

La demande est stimulée par la consommation croissante des ménages (+4,5%), conjuguée à des mesures fiscales telles que la revalorisation des salaires pour certaines catégories d'actifs et la réforme de l'impôt sur le revenu. Il est possible d'observer cette dynamique malgré un redressement de l'inflation, estimé à +2,2% sur le trimestre, en raison d'une hausse des prix de l'alimentaire de 3,7%. De plus, la hausse des prix de l'énergie (+1%) et certains ajustements tarifaires, comme sur le tabac (+2,9%) auraient également contribué à cette reprise de tensions inflationnistes.

OCP : émission obligataire internationale de 1,75 Mds USD

Le groupe a réalisé en avril 2024, une émission obligataire internationale de 1,75 Mds USD. Structurée en deux tranches de dix ans (1,25 Mds USD à 6,75%) et à 30 ans (750 M USD à 7,50%), cette opération financera le Programme d'investissement vert 2023-2027 du groupe, axé sur l'expansion des capacités de production, la gestion durable de l'eau, l'utilisation de l'énergie renouvelable et la production d'ammoniac vert (avec un objectif de neutralité carbone d'ici 2040).

Le marché des phosphates et ses dérivés est volatile et de nature cyclique puisque le prix des produits varie en fonction de la demande (liée à l'activité agricole) et de l'offre mais également de l'évolution du prix des matières premières nécessaires à sa production. La nature volatile de ce marché a toutefois été compensée par la solidité du groupe OCP ressentie par les investisseurs, garantissant le succès de l'émission, qui a suscité un fort intérêt avec une souscription de plus de 3,1 fois, générant un carnet d'ordres de 6,2 Mds USD.

Budget de l'Etat : 13 Mds MAD de crédits supplémentaires pour soutenir les priorités budgétaires de 2025

Le gouvernement a approuvé l'ouverture de 13 Mds MAD (1,15 Mds EUR) de crédits additionnels au titre du budget général 2025, conformément à l'article 60 de la loi organique relative à la loi de finance (LOLF). Une enveloppe de 4 Mds MAD sera allouée à l'ONEE, dans le cadre du protocole d'accord préalable au contrat programme 2023-2027, avec l'objectif de stabiliser les prix de l'électricité et de l'eau afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Par ailleurs, dans un contexte marqué par des besoins croissants en infrastructures et en services publics, 5,5 Mds MAD vont être injectés pour renforcer les fonds propres des entreprises et établissements publics ciblés. Le but étant de soutenir leur solvabilité et leur capacité d'investissement.

Enfin, 3 Mds MAD additionnels sont prévus afin de financer les révisions salariales liées aux accords issus des dialogues sociaux sectoriels, mais n'inclue pas la deuxième tranche de l'augmentation générale des salaires de 1000 MAD, intervenant en juillet 2025.

Grands projets, environnement, industries

Ferroviaire : le roi Mohammed VI a inauguré le lancement du chantier de la LGV Kenitra-Marrakech

Les travaux d'extension de la ligne à grande vitesse ont été officiellement lancés par le roi Mohammed VI le 24 avril à la gare de Rabat-Agdal. Après Tanger-Kenitra, inauguré en 2018, le projet prévoit la création d'une nouvelle ligne entre les villes de Rabat, Casablanca et Marrakech, desservant les aéroports de Rabat et Casablanca. Le chantier qui devrait s'achever fin 2029 répond à l'ambition de renforcer la connectivité interurbaine, notamment dans la perspective de la Coupe du Monde 2030 que le Maroc co-organisera avec l'Espagne et le Portugal. Alstom fournira 18 TGV M qui relieront Tanger à Marrakech en 2h40. Egis, en groupement avec Systra et le marocain Novec, avait déjà signé un important contrat en octobre 2024 devant les Chefs d'Etat pour assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la LGV. C'est également le cas de Vossloh Cogifer pour la fourniture d'une partie des appareils de voie. Les groupes français Colas, NGE et TSO ont par ailleurs remportés d'importants marchés de génie civil.

Nexus eau - énergie : 100 Mds MAD pour accélérer la transition énergétique de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) d'ici 2030

Lors de sa 8^{ème} session, tenue le 21 avril, le conseil d'administration de l'ONEE a approuvé un plan d'investissement visant à moderniser et étendre ses capacités, tant dans le secteur de l'énergie que de l'eau potable. Ce programme doté d'une enveloppe de 100 Mds MAD (environ 9,5 Mds EUR) est soutenu par des investissements privés à hauteur de 72 %. L'un des principaux objectifs de l'ONEE pour la période 2025-2030 est de renforcer sa capacité installée en énergies renouvelables, passant de 45,4 % du mix électrique installé actuellement à 56% dès 2027. Le programme vise à ajouter 12,5 GW supplémentaires en capacité, avec des projets solaires et éoliens de grande envergure. Le programme prévoit également un renforcement de la production d'eau potable, notamment pour le milieu rural. Ainsi d'ici 2030, l'ONEE prévoit que le dessalement couvrira 63% des besoins en eau potable.

Energies renouvelables : remise en service de la centrale solaire Noor Ouarzazate III

La centrale solaire Noor Ouarzazate III d'une capacité globale de 150 MW a été remise en service ce mois d'avril après un arrêt technique survenu en février 2024 à la suite d'une fuite détectée dans le réservoir de sels fondus, composant essentiel pour la production et le stockage thermique.

Mise en service en 2018, Noor Ouarzazate III repose sur une technologie de concentration solaire, avec stockage de la chaleur par sels fondus à très haute température pour produire de l'électricité même après le coucher du soleil. Dans une logique de fiabilisation à long terme, un second réservoir avec une conception améliorée est en cours de construction. Il viendra compléter l'infrastructure existante et doit renforcer la résilience de l'exploitation. C'est sur le site de la centrale que s'est tenue le 23 avril la 16^{ème} Conférence de l'Energie, en présence du Chef de Gouvernement, Aziz Akhannouch, de la Ministre de la Transition énergétique et du Développement durable et du Ministre de l'Equipement et de l'Eau, Leila Benali. Gérard Mestrallet, en sa qualité d'Envoyé spécial du Président de la République pour le partenariat énergétique France-Maroc, représentait la France, pays mis à l'honneur.

Energie : Appel à manifestation d'intérêt relatif au développement de l'infrastructure gazière nationale

En marge de la 16^{ème} Conférence de l'Energie qui s'est tenue à Ouarzazate le 23 avril, la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali, a annoncé le lancement d'un appel à manifestations d'intérêt (AMI) relatif au développement d'infrastructures de gaz naturel. Considérée comme un pilier de la transition énergétique marocaine, la feuille de route gaz naturel 2024-2030 permettra à terme la construction d'un premier terminal GNL au port de Nador West Med, la construction d'une centrale électrique à gaz à cycle combiné à Nador, ainsi que la réalisation d'un réseau de gazoducs pour la connexion avec le gazoduc Maghreb-Europe (GME) et l'alimentation des centrales de l'ONEE et des zones industrielles de Kénitra et de Mohammedia. Ouvert aux opérateurs nationaux et internationaux du secteur, l'AMI sera clôturé le 24 juillet 2025.

Maritime : lancement d'un appel d'offres international pour la création du plus grand chantier naval d'Afrique à Casablanca

Un appel d'offres international a été lancé en avril 2025 pour la gestion du futur chantier naval de Casablanca. Placé sous l'égide de l'Agence nationale des ports (ANP), l'appel d'offres porte sur une concession de trente ans et vise la conception, l'équipement, l'exploitation et la maintenance de cette infrastructure. Elle comprendra, entre autres, une cale sèche de 244 mètres de long sur 40 mètres de large, capable d'accueillir des navires de haute mer, une plateforme élévatrice de 9 000 tonnes, un bassin équipé d'un portique de 450 tonnes, ainsi que 820 mètres de quais pour les opérations d'armement et de maintenance. L'ensemble s'étendra sur 21 hectares de terrains remblayés, dédiés au soutien logistique et industriel pour un investissement total de 300 M USD.

Indicateurs macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale	3,2 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,9 %	69,1 %
FMI	3,2 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	4,1 %	70 %
Bank Al-Maghrib	3,2 %	0,9 %	-	1 %	4,1 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3 %	0,9 %	13,3 %	1,5 %	3,5 %	69,8 %

Indicateurs macroéconomiques 2025

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale	3,6 %	2,4 %	-	1,9 %	3,7 %	68,2 %
FMI	3,9 %	2,3 %	13,2 %	2,1 %	3,9 %	68,9 %
Bank Al-Maghrib	3,9 %	2 %	-	2,9 %	3,9 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3,8 %	-	-	1,5 %	3,9 %	69,9 %

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtrésor.gouv.fr